



Compte-rendu du Conseil d'Administration Du CIAS AUNIS ATLANTIQUE Le 31 août 2022 à ST JEAN DE LIVERSAY

Le mercredi 31 août 2022 à 18h00, le Conseil d'Administration du CIAS Aunis Atlantique, convoqué le mercredi 8 juin 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERVANT, Président du CIAS Aunis Atlantique à la Résidence « La Chancelière », 7 rue Beauséjour, 17170 SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY.

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 19

Etaient présents : Hélène AUDINET, Nadia BOIREAU, Martine BOUTET, Gérard BOUHIER, Suzanne BRETON, Maryse CHAGNIAU, Sylvie FRELAND GARNIER, Gislaine GOT, Marie GRATEDOUX, Annie GRATTET, Brigitte KROL, Marie-Claude LARGEAU, Maryannick LEROUX, Dominique LECORGNE, Stéphane MALHERBES, Philippe PELLETIER, Dominique ROBIGO, Jean-Pierre SERVANT et Monique THORAIN.

Etaient absents excusés : Annick CARBONNET, Bernard CHARRON, Marjorie DUPE, Paulette FRADET, Philippe NEAU, Sylvie GATINEAU, Thierry RAMBAUD et Laurent RENAUD.

Avaient donné pouvoir :

Aucun

Assistaient à la séance :

Cécile DESPLANTES, Responsable du CIAS

Juliette GRINARD, Co-Directrice de la CDC Aunis Atlantique

Madeline LOUVET, Chargée de mission CLS-CLSM

Régis MENSA, Assistant de Direction

Nassima RAVARIT, Conseillère numérique France Services

Harry VAN LIEMPD, Conseiller numérique France Services

Secrétaire de séance : Hélène AUDINET

Préambule - Départ de Cécile DESPLANTES

Madame la Vice-Présidente Déléguée revient sur le départ de Cécile DESPLANTES de son poste de Directrice du CIAS en la remerciant pour son engagement et son professionnalisme. Elle tient à faire remarquer que la plupart des projets sont déjà bien lancés, que l'ensemble des agents est en place et connaît son travail. Dans l'attente d'un recrutement, elle-même et Philippe PELLETIER seront présents pour accompagner l'ensemble du service.

Monsieur le Président prend à son tour la parole en soulignant le caractère particulier de cette réunion car étant la dernière pour Cécile DESPLANTES et partage les compliments exprimés par Madame la Vice-Présidente Déléguée. Il tient à préciser que malgré ce départ, de nombreux projets sont déjà bien engagés et qu'il tenait à être présent ce soir pour remercier Cécile pour tout ce qu'elle a apporté à la collectivité.

Philippe PELLETIER conclut à son tour en réitérant ses remerciements à Cécile pour son professionnalisme et sa disponibilité.



1/ Présentation de Cyclab'

Madame la Vice-Présidente Déléguée accueille et donne la parole à Thierry GALLAIS, chef de projet chez Cyclab' laboratoire d'innovation circulaire de Cyclad. Il nous précise que Cyclad est un syndicat mixte, un service public dont le cœur de métier est la collecte et le traitement des déchets ménagers. Cyclad s'inscrit dans une économie circulaire qui vient en confrontation à une économie linéaire (économie juste productrice et consommatrice).

L'économie circulaire chez Cyclab' c'est la récupération de déchets émanant des usagers ou des entrepreneurs du territoire (à l'échelle de 5 intercommunalités de Charente-Maritime) avec une identification des déchets, un repérage de quelle ressource pourrait être associée à quel partenaire local et quel projet innovant on va pouvoir travailler pour valoriser le déchet en question.

Thierry Gallais présente quelques exemples de produits issus de la revalorisation des déchets :

- La Rieuse une bière artisanale fabriquée avec de la récupération de pain par un brasseur local. La communication est ensuite faite en interne par Cyclab' avec une mise en avant et la valorisation du produit.
- Muc'olive qui récupère des olives en déchetterie pour fabriquer sa propre huile. Une passerelle a pu se créer entre l'association qui manquait de matière et la déchetterie qui en jetait dans les déchets verts.
- Molky en bois jeu fabriqué à base de pieds de mobilier récupérés, avec un emballage fait à base de drap pour faire un sac de transport.
- OVive qui broie des coquilles d'huitres récupérées qui sont concassées et servent sous forme de poudre :
 - A la fabrication du manche d'un couteau à huitres (avec le concours d'un coutelier d'art)
 - Qui sert d'exfoliant pour la fabrication de cosmétiques et de savon.
 - De nourriture pour les animaux pondreurs.

La fabrication de ce genre de produits est très appréciée de la population car ces produits ont une histoire et un sens qui créent une réelle plus-value.

Au sein de Cyclab' existe aussi un Fab'Lab' qui sert de « laboratoire de fabrication » avec des outils et des ateliers participatifs. Le public peut venir fabriquer différents objets avec différentes matières mais toujours dans le but d'être sensibilisé à l'économie circulaire. L'idée avait été évoquée avec Cécile DESPLANTES que les membres du CIAS et/ou du CA puissent venir fabriquer des objets qui pourraient être utilisés par la suite dans le futur Pôle Social. Ce que confirme cette dernière qui met en avant que le sens initial du projet était aussi la participation de tous au travers de la fabrication de pièces et d'objets symboliques.

2/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 15 juin 2022

Monsieur le Président donne la parole à Madame la Vice-Présidente Déléguée. Elle rappelle aux membres que le compte-rendu de la précédente séance en date du 15 juin 2022, leur a été adressé avec la convocation. Elle constate l'absence de remarques sur ce compte-rendu.

Le compte-rendu est ADOPTE à l'unanimité.



3/ RH – Départ de Cécile DESPLANTES (2) - Organisation

Madame la Vice-Présidente Déléguée informe l'assemblée que suite au départ de Cécile DESPLANTES au 18 septembre 2022, de la mise en place d'une période d'intérim avec le Comité de Direction de la CDC, sous le pilotage de Nadia BOIREAU et Philippe PELLETIER et en fonction de leurs délégations respectives :

Projets : *Juliette GRINARD*

- Pôle social
- Épicerie solidaire
- Recyclerie
- Analyse des besoins sociaux
- Contrat Local de Santé
- Inclusion numérique

Soutien aux fonctions ressources : *Nadine AUXIRE*

- Instances
- Période de préparation budgétaire
- Ressources humaines

Soutien à la vie associative : *Delphine COEFFIC*

- Renouvellement des centres sociaux
- Subventions aux associations vie sociale
- Subventions et garantie d'emprunts pour les logements sociaux

Cécile DESPLANTES précise que beaucoup de choses ont été anticipées en amont mais que pas mal de travail attend l'équipe sur le dernier semestre de l'année.

Madame la Vice-Présidente Déléguée reprend dans le détail les tâches de chacun en précisant qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir en termes d'organisation et que par rapport au Pôle Social nous n'avons pas trop de retard dans les travaux.

Question de Stéphane MALHERBES sur le délai de la prise de poste au niveau de la Direction du CIAS ?

Réponse de Madame la Vice-Présidente Déléguée on peut espérer janvier car les entretiens ne sont pas encore effectués et selon les CV retenus les personnes sont en poste et ont tous un préavis à respecter. On préfère donc dire janvier même si on aurait aimé que cela soit plus tôt.

Ce que confirme Monsieur le Président, qui précise que dès que l'on rentre dans le cadre d'une mutation en général les délais légaux sont de trois mois.

4/ Finances - Décision modificative n°2

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle à l'Assemblée qu'il y a lieu, cette année, d'amortir les investissements effectués en 2021 (mobilier pour le logement d'urgence n°3 et 5 ordinateurs). Les écritures comptables n'étant pas prévues au budget primitif il y a lieu de faire la décision modificative suivante :



Investissement

RECETTES			
Chap.	Compte	Montant	Libellé
021	021	-812€	Virement de la section de Fonctionnement
040	28184	155€	Amortissement Mobilier
040	28188	657€	Amortissement Autres immobilisations corporelles
TOTAL		0€	

Fonctionnement

DEPENSES			
Chap.	Compte	Montant	Libellé
023	023	-812€	Virement à la section d'investissement
042	6811	812€	Dotations aux amortissements
TOTAL		0€	

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la décision modificative,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5/ Projets en cours

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Madame la Vice -Présidente Déléguée rappelle à l'assemblée que la réunion de restitution s'effectuera le vendredi 23 septembre 2022 à 10h00 à la salle des fêtes de la Ronde. Une convocation a été envoyée à tous la veille.

Monsieur le Président pense que le retour va être très enrichissant et invite chacun à se rendre, selon ses disponibilités, à cette restitution.

Cécile DESPLANTES confirme que cette étude permet de réactualiser tous les indicateurs, de voir l'évolution sur la démographie médicale, les différentes pathologies mais aussi la hauteur des revenus de la population. Le but étant aussi d'avoir des portraits statistiques par commune (mais aussi au niveau intercommunal avec un échantillon de population relativement important) qui s'avèrent être des indicateurs pour ceux qui ont besoin pour leurs projets ou leurs aides à la décision.

Les ateliers ont permis aussi de rassembler des publics qu'on connaissait déjà mais d'en attirer aussi des nouveaux et qui vont permettre de nourrir les réflexions de chacun pour le futur.



INCLUSION NUMERIQUE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole aux conseillers numériques, Nassima et Harry qui nous font un focus sur :

1 -Les actualités de la mise en réseau et la poursuite des groupes de travail avec les acteurs locaux

- La création d'une plaquette qui sera distribuée aussi lors du forum des associations avec les acteurs locaux pour promouvoir l'accompagnement au numérique sur le territoire :
 - La France Services itinérante du centre socio-culturel Les Pictons
 - La France Services de l'Espace Mosaïque
 - Le Secours Catholique
 - Les Conseillers Numériques France Services du CIAS.
- La formation prévue avec la Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique pour ma Prime Renov'
- Le travail sur un livret à destination des professionnels et structures relais du territoire pour promouvoir l'ensemble des dispositifs et des outils en prévision.

2 – les actions de communication grâce :

- Au forum des associations prévu le 03/09/2022 à la salle polyvalente de Marans.
- L'envoi d'un courrier aux clubs des aînés et clubs de l'amitié de chaque commune
- La rédaction de contenus pour les bulletins municipaux
- La publication d'une interview sur la plateforme Les Bons Clics sur le thème de « Mobilité : quels services numériques pour faire des économies ? » avec une interview d'un conseiller numérique du CIAS expliquant ce qui se faisait sur le territoire.

Un bilan de l'expérimentation est apporté avec chiffres à l'appui par nos deux intervenants :

- Depuis début mars, 203 accompagnements ont été réalisés par les conseillers numériques et 10 réorientations notamment vers les Maison France Services.
- 60% des usagers accompagnés sont retraités, 30% sont en emploi, 8% n'ont pas renseigné leur statut et 2% sont sans emploi.
- Une fréquentation inégale suivant les communes : les fréquentations les plus importantes sont recensées sur Angliers, Saint-Sauveur d'Aunis et Cram-Chaban, les communes moins fréquentées sont Ferrières et Le Gué d'Alléré.
- Le point fixe de St Jean de Liversay est de mieux en mieux identifié depuis son ouverture en juin 2022.
- La discrétion lors de la permanence est assurée par le lieu de réception des demandeurs (lieux de passage récurrent à éviter).
- Les demandes les plus fréquentes pour les accompagnements sont :
 - La prise en main du matériel informatique
 - La gestion de contenus numérique
 - Les démarches en ligne
 - Naviguer sur internet, gestion de courriels.
- Les accompagnements durent en moyenne une heure.
- Une proposition d'ateliers en soirée « les soirées d'entraide numériques » prévus à La Caale à partir d'octobre 2022. Un programme d'animation est en cours d'élaboration pour ce projet.
- Une permanence sera proposée un samedi matin par mois à Courçon à la salle des associations à partir d'octobre 2022.



POLE SOCIAL

Madame la Vice-Présidente Déléguée rappelle que le 13 juillet ont eu lieu les entretiens (avec Cyclad pour nous accompagner) concernant les porteurs de projet pour la recyclerie, 3 candidatures bien différentes les unes des autres. Le jury était composé de :

- 3 Administrateurs du CIAS : Nadia BOIREAU, Philippe PELLETIER, Martine BOUTET et Sylvie FRELAND-GARNIER
- 2 agents du CIAS : Elodie GALLOCHAT et Cécile DESPLANTES

A l'heure actuelle on peut affirmer que l'appel à projets n'a pas permis de désigner un porteur opérationnel. La deuxième candidature émanant de Ferrières est celle qui se rapprocherait le plus des attentes des élus mais le modèle de fonctionnement décrit n'offre pas les garanties jugées nécessaires pour confier la gestion de l'activité en l'état du projet. Les deux autres candidatures déposées ne correspondent pas à ce que l'on recherche comme le confirme Martine BOUTET. Les courriers de réponse aux candidatures vont donc être envoyés et Madame La Vice-Présidente Déléguée confirme que la réflexion va se poursuivre pour la mise en œuvre du projet avec l'accompagnement de Cyclad qui bénéficie de l'expertise nécessaire.

Question de Christine FRELAND-GARNIER qui s'interroge par rapport aux candidatures présentes où l'on était bien loin de ce à quoi on s'attendait et de s'interroger sur le fait que Cyclad pourrait directement se porter candidat et porteur de projet ?

Madame la Vice-Présidente Déléguée et Philippe PELLETIER répondent que le Pôle Social pourrait très bien s'ouvrir sans recyclerie et qu'il fallait que l'on prenne le temps de la réflexion afin d'installer un porteur de projet qui pourra assurer dans la durée la pérennité de l'activité.

Monsieur le Président ajoute qu'effectivement le temps de la réflexion est primordial et qu'il est important de s'appuyer sur Cyclad qui a une véritable compétence qui n'est pas la nôtre et de voir jusqu'où ils peuvent nous assister et nous appuyer dans ce projet. Un rapprochement avec leurs élus serait le bienvenu et Philippe PELLETIER abonde en ce sens en mettant en avant Cyclad pour son savoir-faire et surtout pour son réseau que nous n'avons pas.

N°	Localisation	Statut juridique	Position initiale	Position finale	Appréciation prestation oral	Proposition du jury
1	Ile de Ré	Association	1	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une association militante et expérimentée qui cherche à se développer ▪ Pas de démarche d'adaptation du projet à la réalité du territoire et du besoin de ses habitants 	Rejet de la candidature
2	CDC AA Ferrières	Future association	2	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'un accompagnement pour maturer le projet (pas d'expérience antérieure) 	Rejet de la candidature en l'état et échanges pour évaluer les modalités d'accompagne



					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de travail, implantation et légitimité locales, connexion avec un réseau de bénévoles préconstitué 	ent et donc la faisabilité du projet
3	CDC AA Marans	Association	3	3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de la préparation du projet et de l'entretien oral ▪ Projet trop centré sur la pratique artistique au détriment de l'aspect recyclerie 	Rejet de la candidature

Il est décidé que l'appel à projets est considéré comme infructueux et qu'on se laisse le temps de poursuivre la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de la recyclerie.

Stéphane MALHERBES s'étonne et ne comprend pas qu'on puisse répondre à un appel à projets sans avoir bien travaillé au préalable son dossier avec un budget prévisionnel etc....

Cécile DESPLANTES lui rétorque que tous les candidats avaient préparé leur dossier avec un budget prévisionnel de fonctionnement et un budget prévisionnel d'investissement plus ou moins qualitatif. Les candidats de Ferrières nous ont exprimé ce besoin d'accompagnement et ont été les seuls à apporter des éléments nouveaux entre leur dossier écrit et leur entretien oral devant le jury.

Martine BOUTET pense qu'effectivement il y a beaucoup de potentiel dans cette candidature numéro 2.

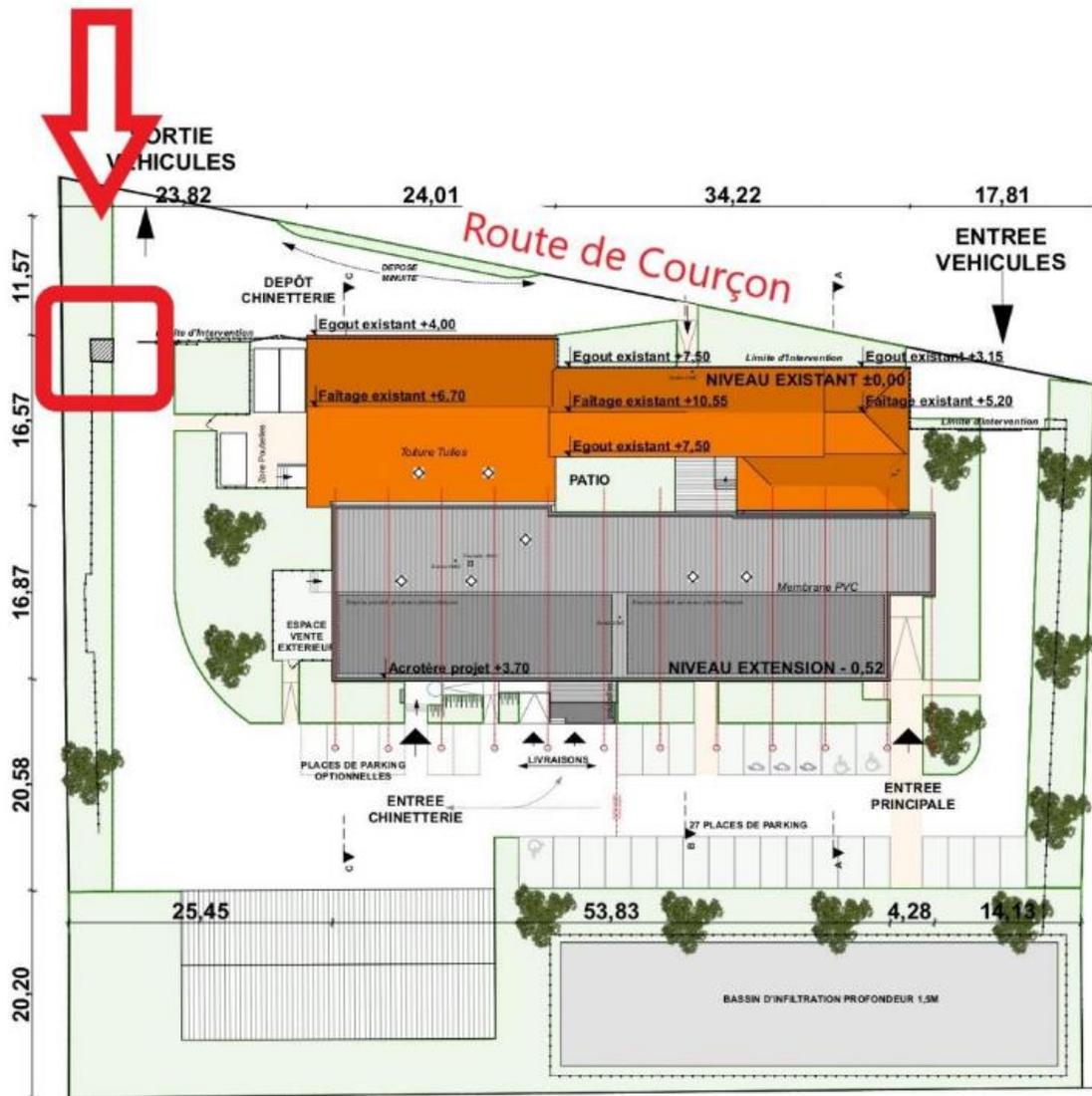
Point sur les travaux au 31-08-2022 :

Une vidéo de l'avancée des travaux réalisée par Ludovic Sarrazin a été diffusée. Madame la Vice-Présidente Déléguée nous informe que dans l'ensemble le planning est respecté à quelques jours près pour une entrée dans les locaux pour juin 2023.

Nous sommes dans l'attente concernant une demande faite de dons de mobilier. Une possibilité de stockage dans le hangar juste derrière la Laiterie est envisageable, grâce au soutien de la commune de St Jean de Liversay qui nous met à disposition ce local.

Un focus est fait sur le projet d'aménagement du transformateur en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (en collaboration avec Pierre CHARPENTIER). L'objectif est :

- D'implanter des dispositifs d'hébergement de la petite faune (chouettes, chauve-souris etc....) dans les combles du bâtiment puis au sein d'un transformateur désaffecté situé à proximité du bâtiment historique ;
- De faire un accueil des Chiroptères sur la (grande) partie supérieure ;
- De faire un accueil de la petite faune terrestre (mammifères et reptiles) sur la partie inférieure.



Madame la Vice-Présidente Déléguée nous fait un retour sur les derniers comités de pilotage et plus particulièrement le travail sur l'identité visuelle très riche (Voir ci-dessous). Trois projets ont été retenus dont une description individualisée et détaillée est faite. Une précision est apportée concernant l'importance d'avoir conservée le nom « Laiterie », entité connue de tous sur le territoire.

Juliette Grinard informe l'assemblée que ces 3 pistes constituent une sélection avec des graphismes qui vont être retravaillés et dont les slogans seront peut-être regroupés. Ces propositions ont été faites par un groupement de trois graphistes ou directeurs artistiques qui ont déjà travaillé sur d'autres projets de la CDC (Tiers Lieu la Caale notamment) et qui se sont regroupés pour nous proposer ce projet.

Après différents échanges et commentaires sur le design, les slogans, la couleur éventuelle ou autre à titre informatif Madame la Vice-Présidente prend la température de l'assemblée d'où il ressort une préférence pour les deux premières pistes.



CARTE A (11 points)

Les +

- Dynamique, moderne
- Piste efficace
- Rondeur, lisibilité
- Aime beaucoup l'accroche

Les -

- Revoir la forme du coeur pour qu'il soit plus immédiat (et que l'on ne voit pas une feuille ou autre)
- Piste moins évidente sur une signalétique pour une lisibilité immédiate



L'espace de services hautement solidaires

CARTE D (9 points)

Les +

- Logo stable, qui symbolise la solidité, quelque chose sur lequel on peut se reposer

Les -

- Trop sobre
- La notion de « services » n'est pas adaptée, trop institutionnelle, trop « services publics »
- Le terme « hautement » est également questionné



CARTE B (7 points)

Les +

- Logo facile à reconnaître, à identifier en un clin d'oeil, sur une signalétique, etc.

Les -

- L'accroche n'est pas assez explicite et le fait de la rattacher donne l'impression de quelque chose d'hésitant, de pas fini
- Le «L» n'est pas immédiat
- Ressemble à un logo de construction de maison

ACTIONS LIEES AU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole à Madeline LOUVET qui nous fait un focus sur les actions en cours avec la reconduction du projet 2021 de spectacles dans les 6 EHPADs et la résidence autonomie du territoire « La culture pour retrouver du lien social ».



Les représentations de la compagnie Voix d'Aunis ont été faites sur le mois de Juillet. Le bilan est mitigé malgré le fait d'être passé de deux à trois représentations par établissement. Les résidents ont pu participer plus activement sur un des trois spectacles selon leur autonomie et leur santé physique.

Projet SEM – Santé En Mouvement

Le bus itinérant porté par le groupe hospitalier LR ou le but est d'aller vers 3 champs d'intervention :

- Santé sexuelle et vie affective
- Vaccination
- Sensibilisation autour du dépistage organisé du cancer

Pour rappel le financement était porté par l'ARS pour le poste d'IDE + médecin à hauteur de 50%. A ce jour, il n'y a plus de médecin et le poste d'IDE n'est toujours pas pourvu et sera tenue par l'animatrice santé publique de l'hôpital de La Rochelle. A cela, il faut rajouter la recherche de financement pour le coût de fonctionnement du bus soit environ 3000 € par territoire.

L'objectif initial étant d'effectuer 10 interventions pour les 20 communes du territoire par an.

Le bus a besoin de se lancer d'ici la fin de l'année et l'objectif est de trouver les lieux de 2 interventions qui se feraient à titre « gratuit ».

Les lieux envisagés et les champs d'intervention pourraient être selon Madeline LOUVET :

1. Le marché de Courçon le mercredi matin - Sensibilisation autour du dépistage organisé du cancer
2. Le parking du Super U de Marans - Jour et thématique à définir avec une préférence que précédemment pour être sur la période correspondant à « octobre rose ».

L'hypothèse d'une troisième piste en collaboration avec le Centre socio-culturel des Pictons sur le thème « la vie sexuelle et affective » est envisagée. Si les membres du CA ont des idées concernant des lieux éventuels d'intervention et de passage ils pourront se manifester.

Madeline LOUVET souhaiterait aussi pouvoir faire intervenir la coordinatrice du dispositif Icope, projet inventé par l'OMS et porté par l'ARS. Il s'agit du dépistage de la fragilité chez les + 60 ans. Ce dispositif permet aux patients de s'auto évaluer, pour éviter une dépendance et de mettre en place des actions avec des médecins ou des infirmiers.

Question de Suzy BRETON sur les formes de fragilité ciblées ?

Madeline LOUVET nous indique qu'il y a plusieurs thématiques à savoir : locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision.

A SUIVRE SUR LE MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE :

1 spectacle avec 7 représentations et 3 petites formes artistiques (poème, danse et chanson) pour 20 chambres et 5 unités fermées par le collectif autour de Peter.

EPICERIE SOLIDAIRE

Madame la Vice-Présidente Déléguée donne la parole à Philippe PELLETIER qui rappelle que le prochain groupe de travail aura lieu le 26 septembre prochain.

Il nous informe que la priorité est de travailler dans les mois qui viennent sur **le budget prévisionnel avec les perspectives budgétaires suivantes :**

- Subvention de fonctionnement du CD 17 : 19 000 € / an (demande de subvention à demander en octobre 2022 pour 2023)



- Voir subvention PPS avec l'ARS pour aider au financement des postes et des actions en lien avec l'éducation et la promotion de la santé en janvier / février 2023

Au budget prévisionnel de l'épicerie, **33% des charges de fonctionnement du pôle social et solidaire** seront alloués au regard de la répartition des m2 du pôle social hors recyclerie

Concernant les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Nature de la dépense	Montant en année pleine	Commentaires
011 – Charges de fonctionnement général	Tout ce qui ne relève pas des agents	133 765 €	
012 – Charges de personnel	1 ETP logisticien 0,50 ETP d'accompagnateur social	30 000 € 19 000 €	Voir possibilité de contrat aidé sur le poste de logisticien
TOTAL		182 765 €	

Concernant les recettes de fonctionnement

Nature de la recette	Montant en année pleine	Commentaires
Participation des usagers	72 000 €	Taux de participation à 30%
Subvention de fonctionnement CD 17	19 000 €	
TOTAL	91 000 €	

Différentiel : 91 765€

Remarques :

- Un travail pour affiner les dépenses alimentaires reste à effectuer
- Des pistes de financement complémentaires sur le projet sont à affiner (ARS) et concernant les actions (CAF, mécénat, AAP divers)
- Des recettes supplémentaires pourront être dégagées sur le profil de poste du logisticien
- La question des véhicules (achat, location est à affiner) et pourront impacter le budget de fonctionnement comme celui d'investissement

DISPOSITIFS HEBERGEMENT – LOGEMENT

Philippe PELLETIER poursuit avec les logements en indiquant que les choses avaient pas mal bougé depuis le dernier conseil :



▪ **Logement d'urgence de Marans**

Il était occupé depuis le 17 juin mais il va être libéré très bientôt. Madame est positionnée par le CCAS de St Jean de Liversay.

Mme est victime de violence verbale par son compagnon. En situation de handicap. 2 chiens.

Nouveau contrat de travail. Peu autonome dans ses démarches. A voir avec la DT.

Contrat jusqu'au 09 septembre. Sortie sur un logement prévu à la même date

Mme n'est pas à jour de ses participations locatives (redevable de 100€ à ce jour)

▪ **Logement d'urgence de Courçon**

Il est occupé depuis le 24/08/2022 par une FVV avec ses deux enfants mineurs – sortie le 29/08/2022

-Un Mr et sa fille l'ont occupé 5 jours. Différend familial. Retour à domicile.

-2 avis défavorables ont été rendus.

-1 demande annulée : Mr voulait repousser l'entrée -> pas de caractère urgent.

Participation locative à percevoir : 400€ de la dernière sortie. Un rappel avec échelonnement a été envoyé.

▪ **Logement de transition du Gué d'Alléré.**

La situation est un peu plus complexe. Il est occupé depuis le 23/12.

Positionnée par les services sociaux de la Délégation Territoriale.

Une dame victime de violence et sa fille. En recherche active de logement. Budget pour le parc public mais bloquée par sa situation maritale. Situation complexe.

Le contrat a été renouvelé jusqu'au 10 septembre. Mme est redevable des loyers de juin et juillet.

Réflexion sur la suite d'hébergement pour de prochains sous locataires

[MA COMMUNE, MA SANTE : complémentaire santé](#)

Madame la Vice-Présidente Déléguée nous fait un point même si elle précise que cela marche doucement :

- Le bilan au 08.08.2022 est de 26 participants (+7 depuis le dernier CA)
- De janvier à décembre 2021 le bilan était de 7 adhésions pour 12 participants.
- Des permanences se sont déroulées le lundi 25 juillet à St Jean de Liversay, le jeudi 28 juillet à Benon et le jeudi 18 août à Marans.

Pour rappel la conseillère peut se déplacer à domicile les jours de permanence.

6/ Questions diverses

Aucune question ni aucun sujet n'ont été abordés dans ce chapitre.

7/ Agenda

En cette fin de session un rappel des dates à retenir a été effectué par Madame la Vice-Présidente Déléguée :

Calendrier des réunions :

Commissions techniques des logements d'urgence et de transition : 2/09/2022 : Le Gué d'Alléré et Marans



23/09/2022 : Restitution Analyse des Besoins Sociaux le 15 septembre à 10h00 – Mairie de La Ronde
26/09/2022 : Groupe de travail épicerie solidaire : lundi 26 septembre à 9h30 – Mairie de La Grève
10/10/2022 : Groupe de travail Hébergement logement : lundi 10 octobre à 9h30 – Mairie de La Laigne
2/12/2022 : Comité de Pilotage du pôle social – Lieu à déterminer
06/12/2022 : Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé à 9h30 - salle de la Passerelle à Andilly

Calendrier des actions grand public :

- Permanences Actiom, mutuelle de territoire :

- Marans : **Jeudi 18 août** de 9h à 12h - **Jeudi 3 novembre** de 9h à 12h
- Ferrières : **Jeudi 22 septembre** de 9h à 12h - **Jeudi 1er décembre** de 9h à 12h
- St Cyr du Doret : **Vendredi 7 octobre** de 14h à 17h
- Longèves : **Jeudi 20 octobre** de 14h à 17h



- 04/09/2022 à 11h00 : Visite insolite avec la SCOP ATEMPORELLE
- 01/10/2022 : Formation PSC1 à la Chancelière
- 14/10/2022 à 19h30 salle des fêtes rue de Bordeaux à Marans : soirée ciné-débat sur la thématique des aidants avec le film Chambouletout
- 21/10/2022 : Soirée théâtre forum Une si jolie famille à la Gare aux Lapins à Ferrières.

La séance est levée à 21h00

